



DIDACTIS
———— NOTAIRES ————

LE SOLDE NUMERIQUE DE MON DOSSIER D'ACQUISITION

Vous avez accepté la procédure de solde numérique de votre dossier de vente et nous vous remercions de votre confiance.

Cette procédure a été mise en place par DIDACTIS Notaires pour :

- Atténuer l'allongement croissant des délais de publication des actes (jusqu'à 9 mois).
- Permettre un solde plus rapide du compte du client.
- Répondre à l'aspiration croissante de notre clientèle de limiter l'usage du papier et de recourir aux outils numériques actuels.

Transmission numérique

A l'occasion du rendez-vous, il vous sera transmis par courriel ou lien de téléchargement une copie numérique intégrale de votre titre de propriété et de ses annexes.

Naturellement en cas de perte, l'étude s'engage à vous transmettre une version numérique de votre acte à première demande de votre part sans frais.

Questionnaire satisfaction

Un questionnaire satisfaction en ligne vous sera adressé rapidement après signature. Il se complète très facilement et rapidement. En y répondant vous nous permettez de progresser dans notre démarche qualité.

Solde comptable du dossier

Si le solde de votre compte se révèle créditeur alors il vous sera viré dans un délai de 30 à 40 jours maximum après signature au crédit de votre compte bancaire selon le RIB que vous nous avez remis.

Cela vaudra solde définitif sauf facturation différente du Trésor public.



DIDACTIS
———— NOTAIRES ————